

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 31 janvier 2017
Date de publication : 14 février 2017

Référence

N° 17.06.02.09

CommissionSolidarité et Politique de la
Ville**Objet**

Subvention de
fonctionnement pour le
Centre Social l'Escale dans
le cadre de la convention
d'objectifs et de moyens
2016-2019 entre la Ville de
Dole et l'association
« Loisirs Populaires
Dolois »

Secrétaire de séance

Nathalie JEANNET

Rapporteur

Jean-Baptiste GAGNOUX

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE,
M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin
KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude
WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Phanie
BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ
M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02) ; Mme Sylvie
HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Par délibération du 1^{er} février 2016, la Ville de Dole a confié à l'association « Loisirs Populaires Dolois » une mission d'animation socio-culturelle et de loisirs sur la Ville de Dole (hors Mesnils Pasteur) dans le cadre d'une convention pluriannuelle 2016-2019.

L'association qui gère le centre social l'Escale, bénéficie également d'un agrément de la CAF du Jura pour cette même période.

Le projet social soutenu par la Ville de Dole et la CAF du Jura s'articule autour des quatre axes suivants :

- Axe 1 : Accompagner les parents et soutenir la parentalité
- Axe 2 : Soutenir l'insertion des jeunes les plus en difficulté
- Axe 3 : Accompagner les enfants et les jeunes vers les adultes de demain
- Axe 4 : Accompagner la perte d'autonomie des personnes vieillissantes

Un cinquième axe transversal se décline autour de 4 objectifs :

- Développer les compétences collectives par le partenariat et la formation
- Encourager et développer la mixité sociale et territoriale
- Assurer la fonction d'accueil
- Favoriser la participation des habitants

Les actions proposées par l'association « Loisirs Populaires Dolois » visent à toucher les familles et les jeunes les plus en difficulté par un accompagnement individuel, des sorties et des animations collectives visant à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, à la santé.

L'association s'attache plus particulièrement à proposer des actions éducatives et de loisirs en direction des publics jeunes autour des loisirs, du centre équestre, de la formation des jeunes à la citoyenneté par l'éducation à l'environnement et à l'image.

Le projet social propose également de développer fortement des actions en direction des personnes vieillissantes et/ou handicapées notamment à travers des séjours et sorties, des ateliers de prévention santé, et le développement du bénévolat.

Ces actions sont conduites en lien étroit avec les acteurs associatifs et institutionnels.

Une subvention de 110 100 € sera allouée pour l'année 2017 à l'association « Loisirs Populaires Dolois » pour assurer les missions qui lui sont confiées par la Ville de Dole dans le cadre de la gestion du centre social l'Escale.

Vu l'avis favorable de la Commission « Solidarité et Politique de la Ville » du 3 février 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de fonctionnement de 110 100 € pour l'année 2017 selon les modalités suivantes :
 - o un premier versement égal à 70% de la subvention, attribué sur présentation du projet social 2017 soit un montant de 77 070 €,
 - o le solde de la subvention en décembre sur présentation du bilan d'activité et financier soit un montant de 33 030 €.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville/Santé
- Caisse d'Allocations Familiales du Jura
- Association « Loisirs Populaires Dolois »

*Fait à Dole, le 7 février 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER.

